

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les émissions de méthane des chaînes d'approvisionnement en pétrole brut et en gaz sont considérablement sous-estimées

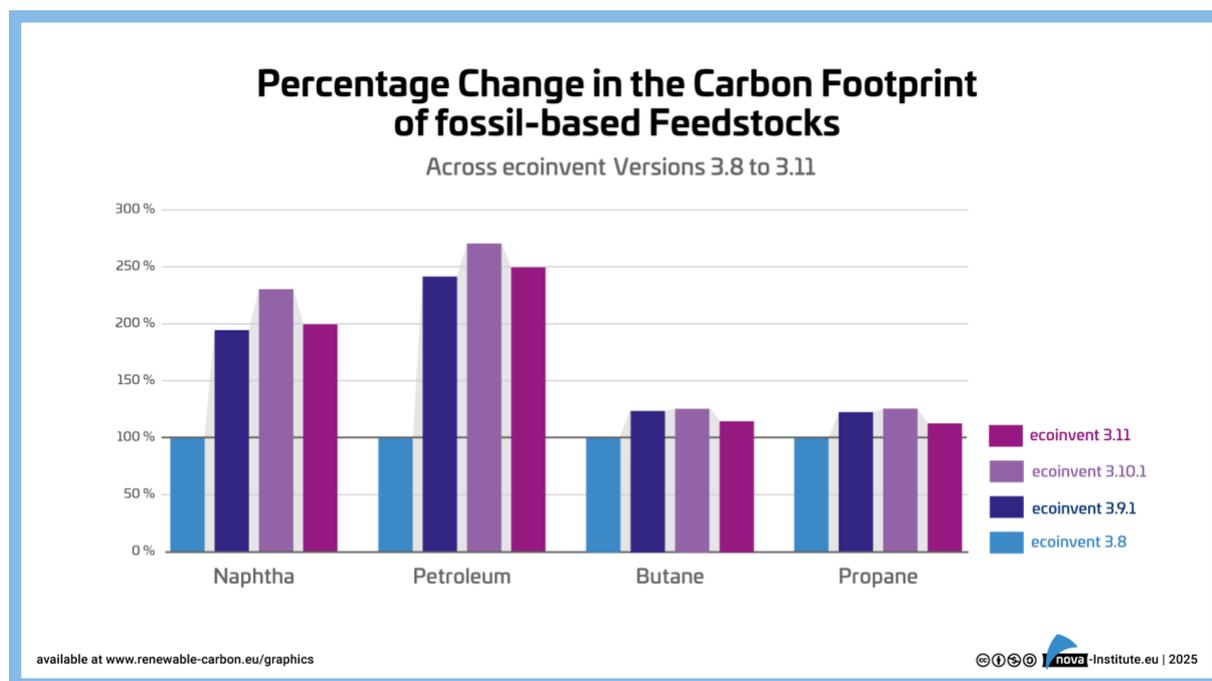
L'analyse des plus récentes bases de données révèle une sous-estimation des émissions de méthane des matières premières fossiles, avec des conséquences majeures pour la comparaison de l'empreinte carbone des produits chimiques et matériaux fossiles par rapport à ceux d'origine renouvelable.

Hürth, 8. Octobre 2025: Une nouvelle étude, commandée par la Renewable Carbon Initiative (RCI) et réalisée par des experts en ACV du nova-Institut, révèle que les récentes mises à jour des principales bases de données d'inventaire du cycle de vie (ICV), y compris les versions 3.9 à 3.11 d'ecoinvent et Carbon Minds, exposent une sous-estimation importante des émissions de méthane dans l'approvisionnement en pétrole brut et en gaz naturel. Ces nouvelles conclusions ont été identifiées grâce à des données satellites améliorées sur le torchage, le venting et les fuites fugitives.

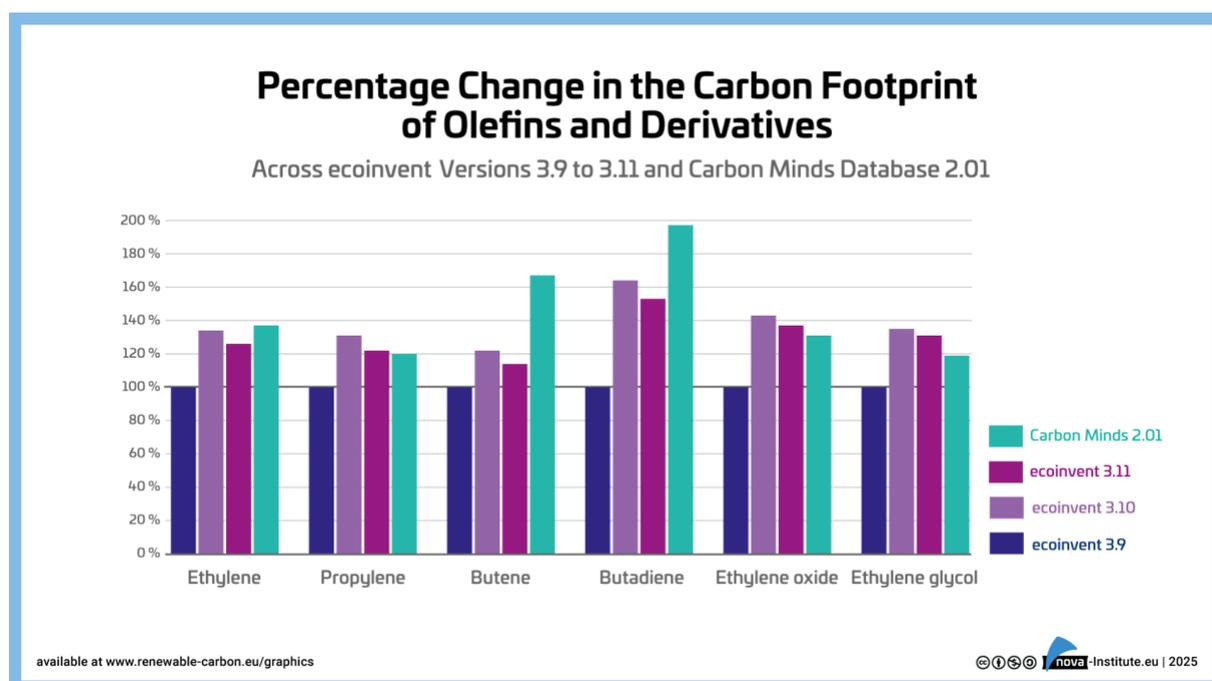
Ces révisions révèlent des incohérences flagrantes dans les rapports d'émissions des sources industrielles comme ceux de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) ou l'Association Internationale des Producteurs de Pétrole et de Gaz (IOGP). Par exemple, les émissions mondiales de méthane provenant de la production pétrolière seraient désormais 15 fois plus élevées selon les données de l'AIE que selon les chiffres de l'IOGP, avec des écarts atteignant un facteur 10 pour la Russie et un facteur étonnant de 40 pour l'Arabie Saoudite. Des écarts similaires existent pour le gaz naturel, où les données de la Banque Mondiale montrent des émissions jusqu'à 3,8 fois supérieures aux estimations de l'IOGP dans certains pays producteurs clés.

Impact substantiel sur l'empreinte carbone des produits chimiques

Ces révisions des données signifient que l'empreinte carbone des matières premières fossiles clés et des produits dérivés, telle que suivie dans ces bases de données ICV, a considérablement augmenté ces dernières années. Par exemple, l'impact climatique attribué au naphta – la matière première la plus courante – a presque décuplé en raison des émissions de méthane.



En conséquence, les principaux produits pétrochimiques ont connu une augmentation marquée de leur empreinte carbone : par exemple, l'empreinte du naphtha a presque doublé, celle de l'éthylène et du propylène a augmenté d'environ 30 %, et celle du butadiène a augmenté de 60 à 90 % par rapport aux données ACV précédentes. Les plastiques qui en sont dérivés, notamment le polyéthylène (PE), le polypropylène (PP) et le polytéréphtalate d'éthylène (PET), affichent désormais une empreinte carbone de 20 à 30 % supérieure.



Les alternatives à base de carbone renouvelable associées à des émissions moindres

Les chiffres actualisés des bases de données montrent que l'avantage climatique des produits à base de carbone renouvelable est encore plus important que prévu. Des études de cas récentes utilisant les dernières données d'ecoinvent indiquent désormais une empreinte carbone de 40 à 50 % inférieure pour les plastiques biosourcés par rapport à leurs équivalents fossiles – une augmentation significative par rapport à l'estimation précédente d'environ 30 %. Et ceci sans inclure l'absorption du carbone biogénique, qui accentue davantage ces avantages.

Implications pour les politiques et l'industrie

Le rapport exhorte les décideurs politiques à intégrer rapidement les données ICV mises à jour dans leurs stratégies climatiques et lors de l'évaluation des produits fossiles par rapport aux alternatives renouvelables. Ne pas le faire risque de fausser la représentation des coûts environnementaux des produits chimiques fossiles, en particulier dans la législation européenne telle que le Règlement sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR).

Les recommandations principales du rapport incluent :

- La mise à jour régulière des bases de données ICV pour refléter les nouvelles avancées scientifiques et technologiques.
- L'élargissement du suivi des émissions pour inclure les champs de pétrole et de gaz abandonnés.
- L'harmonisation des rapports entre les bases de données (ecoinvent, Sphera, PlasticsEurope).
- L'encouragement au soutien politique pour les solutions à base de carbone renouvelable afin d'aligner la défossilisation industrielle sur les objectifs climatiques.

Pour plus d'informations sur l'étude et ses implications, veuillez consulter <https://renewable-carbon.eu/publications/product/increased-methane-emissions-in-crude-oil-and-natural-gas-supply-implications-for-the-carbon-footprint-of-petrochemicals-an-rci-report-pdf/> ou contacter christopher.vomberg@nova-institut.de.

Clause de non-responsabilité

Les membres de la RCI constituent un groupe diversifié d'entreprises qui abordent les défis de la transition vers le carbone renouvelable avec des approches différentes. Les opinions exprimées dans ces publications peuvent ne pas refléter exactement les politiques et les points de vue individuels de tous les membres de la RCI.

À propos de la RCI

La Renewable Carbon Initiative (RCI) est un réseau mondial de plus de 60 entreprises de premier plan qui se consacrent au soutien et à l'accélération de la transition du carbone fossile vers le carbone renouvelable (biosourcé, basé sur le CO₂ et recyclé) pour tous les produits chimiques et matériaux organiques. Son travail se concentre sur les rapports scientifiques, les prises de position, le plaidoyer et la mise en réseau.

Vous trouverez tous les communiqués de presse de la Renewable Carbon Initiative (RCI), des visuels et d'autres éléments libres de droits à l'adresse suivante:



www.renewable-carbon-initiative.com/media/press

Responsable du contenu en vertu de la loi allemande sur la presse (V. i. S. d. P.) :

Michael Carus, diplômé en physique

Renewable Carbon Initiative (RCI) www.renewable-carbon-initiative.com

nova-Institut für politische und ökologische Innovation GmbH, Leyboldstraße 16,
DE-50354 Hürth (Allemagne)

Internet: <https://nova-institute.eu/>

Courriel: contact@nova-institut.de

Téléphone: +49 2233 460 14 00